



AUREILHAN, le 11 septembre 2024

### Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Mercredi 18 septembre 2024 à 18h30,  
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

#### Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2024 ;
- 2) Election d'un Adjoint ;
- 3) Modification du tableau des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante ;
- 4) Signature d'une convention de partenariat avec Le Parvis pour l'année 2025 ;
- 5) Modification statutaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : ajout de la compétence facultative « centre de conférences/auditorium de Lourdes » ;
- 6) Signature d'avenants pour les travaux de restructuration du restaurant scolaire ;
- 7) Signature d'un avenant n°3 à la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées ;
- 8) Signature d'une convention tripartite CAF, Communes de CHIS et AUREILHAN relative au poste de chargé de coopération CTG ;
- 9) Signature d'une convention entre les Communes de CHIS et d'AUREILHAN relative au poste de chargé de coopération CTG ;
- 10) Ressources Humaines : création de postes non permanents ;
- 11) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

Emmanuel ALONSO